



CLASSIQUES
GARNIER

ANDRIEUX (Armelle), « Compte rendu de l'Assemblée générale du 19 janvier 2019 », *Bulletin de la Société internationale des amis de Montaigne*, n° 69, 2019 – 1, p. 11-14

DOI : [10.15122/isbn.978-2-406-09766-2.p.0011](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-406-09766-2.p.0011)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2019. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU 19 JANVIER 2019

28 présents et 1 pouvoir

Dominique Brancher, Présidente de la SIAM, ouvre la séance à 16h.

Bernard Sève nous précise que, cette fois, il n'était pas possible de nous rassembler à l'ENS d'Ulm. Nous sommes donc accueillis au Lycée Montaigne, par son Proviseur en personne, que nous remercions chaleureusement d'avoir tenu exceptionnellement ce lieu prestigieux et symbolique ouvert pour nous.

D. Brancher lance ensuite le débat concernant le nom de la SIAM en ces termes : il s'agit d'un legs historique, patrimonial ; doit-on en faire une « parole gelée » ou faut-il le moderniser ? Si oui, dans quelle forme ? Il s'agit aussi surtout de poser le problème de sa féminisation.

Armelle Andrieux précise que nous dépendons de la dénomination des « Sociétés d'Amis d'auteurs » ; Claude Blum ajoute que le titre du Bulletin est référencé sous le nom « Amis » et que cela provoquerait un trouble énorme dans le classement bibliographique s'il était féminisé. Thierry Gontier se méfie, quant à lui, d'un phénomène de mode de l'écriture inclusive (i.e.s).

Philippe Desan propose la dénomination : « Société des Amies et des Amis de Montaigne ».

Nous passons au vote concernant la féminisation du nom de la SIAM :
Pour : 23 (+ 1 pouvoir). Contre : 2. Abstention : 1. La féminisation du nom est adoptée.

Puis nous votons sur le choix du nom, la proposition finale étant « Société des Amies et Amis de Montaigne (SIAAM) » :

Pour : 24 (+ 1 pouvoir). Contre : 0. Abstention : 0. Le nouveau nom est adopté.

Enfin, concernant le nom du Bulletin, P. Desan revient sur le problème de référencement en cas de changement, T. Gontier ajoutant que cela pourrait même aussi poser un problème par rapport aux dotations du CNL. Il est enfin décidé de se donner le temps de la réflexion et éventuellement de lancer un débat débouchant sur un rapport pour la prochaine réunion, étudiant l'impact d'un tel changement.

Le point suivant concerne les prochains bulletins. Après le décès de Jean-Yves Pouilloux, il est proposé un numéro spécial dans le numéro 2019/I. Claire Couturas pense que l'échéance, fin avril, serait trop proche. Il serait préférable de penser au numéro 2019-2, qui devra être rédigé pour octobre. A. Andrieux propose d'annoncer dans 2019-1 que le n° 2019-2 lui sera consacré.

Ainsi, 2019-2 serait un dossier consacré à J.-Y. Pouilloux, 2020-1 étant un spécial Allemagne, dont Olivier Guerrier précise qu'il serait plutôt un « état présent de la Recherche », surtout en Allemagne, incluant des articles de jeunes chercheurs¹. Olivier Millet va dans ce sens : il serait bon d'inclure des résumés en français de thèses soutenues en allemand ces dix dernières années, dont certaines sont encore inédites. La diversité d'approches est une bonne chose.

D. Brancher demande alors ce qu'il en est du numéro 2019-1 du BSIAM. C. Couturas nous informe qu'elle a déjà quelques articles et un résumé de thèse. Alain Legros ajoute qu'il ne faut pas oublier les *varia* ni les forums.

Le point suivant concerne la numérisation du Bulletin. D. Brancher commence par remercier Marie-Luce Demonet et Claude Blum pour leur commune expertise à ce sujet. Blandine Perona ajoute qu'il s'agit bien de numérisation s'ajoutant à la version papier. Pour ce faire, il faut posséder la totalité de la collection, ce qui est le cas de Claude Blum. La numérisation complète étant très coûteuse, les Classiques Garnier pourraient s'en charger. Par ailleurs, il est dit qu'un accès libre total à l'ensemble des numéros priverait la SIAAM de ressources. Une barrière mobile de trois ans serait donc installée : seuls les adhérents auraient

1 Depuis, nous avons eu l'immense tristesse d'apprendre le décès d'André Tournon. Bien évidemment, le Bulletin lui consacra aussi très largement ses pages.

accès aux derniers Bulletins numérisés pour trois ans, puis ils seraient les plus libres d'accès possibles. La numérisation pourrait aussi se faire sur Gallica, aussi libre d'accès au bout de trois ans.

P. Desan s'interroge sur les acheteurs du papier. C. Blum pense que le fait que les trois premières années soient payantes réglerait ce problème. O. Millet ajoute que, d'ailleurs, aucune bibliothèque ne possède la totalité de la collection, et qu'on ne doit pas renoncer aux non professionnels, aussi la vocation de la Société.

Nous passons au vote : qui approuve la double numérisation ?

Pour : 22 (+ 1 pouvoir). Contre : 0. Abstention : 2. La double numérisation est adoptée.

Puis la date du prochain colloque est évoquée. Il concernera la proposition de M. Iagolnitzer d'honorer la mémoire de sa femme en développant le thème de la traduction. La date de juin 2020 est retenue. O. Millet propose le thème plus précis des traductions comparées et de présentation de problèmes philologiques de la traduction dans quelques pages de *Essais*. O. Guerrier ajoute qu'il s'agirait de plutôt s'intéresser au contexte asiatique, à l'Orient. Le terme d'« Asie » est retenu. Où le colloque pourrait-il se dérouler ? Pourquoi pas à l'Unesco, ceci nous permettant de lier le colloque au classement de l'Exemplaire de Bordeaux à l'Unesco ? De ce fait, pourquoi pas à la Bibliothèque Municipale de Bordeaux ? O. Millet ajoute qu'il serait bon de contacter les Affaires Étrangères, donc les Ambassades, faire venir des universitaires s'avérant très coûteux. M. Iagolnitzer nous redit que sa fondation, qui se trouve sous l'égide de la Fondation de France, peut assurer le financement du colloque. Enfin, D. Brancher avance déjà quelques noms pour le comité scientifique : Olivier Millet, Philippe Desan, M. Iagolnitzer, Emiliano Ferrari, des sinologues etc.

Puis Violaine Giacomo-Charra annonce qu'au Centre Montaigne, un cycle de quatre journées d'étude aura lieu sur la vie intellectuelle du temps de Montaigne, sous le patronage de notre Société. Elle ajoute que la commune de St-Michel-de-Montaigne désirerait créer un musée et un « Centre d'Interprétation ».

O. Guerrier évoque, quant à lui, que du 23 au 25 janvier, a lieu à Sarlat un colloque sur « La Boétie traducteur et traduit ».

Marc Foglia, qui s'occupe toujours de la gestion de notre site, pose le problème du renouvellement de l'hébergement, le procédé actuel n'étant pas sûr et trop lourd. C. Blum approuve.

Enfin, Claire Couturas annonce qu'Élisabeth Steinkert et elle laisseront leur place de responsables éditoriales du Bulletin en 2020.

La séance est levée à 17h30.

Armelle ANDRIEUX
Secrétaire Générale